

Bulletin N°108 / Novembre 2016

L'AVISÉ SYNDICAL

métallurgie
la
cgt
Valeo Issoire

HITLER ÉTAIT DE GAUCHE
CAR Y A "SOCIALISME"
DANS "NATIONAL SOCIALISME"!

VOYONS ADOLF, JE
LEUR DEMANDE DE
VOTER POUR MOI,
PAS DE CONNAÎTRE
L'HISTOIRE...

WTF?!



RACCOURCIS HISTORIQUES...

Site web : <http://www.cgtvaleo63.fr>

Dailymotion : http://www.dailymotion.com/CGT_VALEO

Youtube : <http://www.youtube.com/user/CGTVALEO63>

Facebook : <https://www.facebook.com/cgtvaleoissoire>

Twitter : <https://twitter.com/CGTVALEO63>

Mail : cgt.valeo.issuire@orange.fr

Tel : 04.73.89.80.09

Journal d'information à tendance satyrique

Destiné aux salariés du site de Valeo Issoire

Édité et imprimé par la CGT Valeo Issoire le 22/11/2016

SOMMAIRE

Page N° 1 : Humour !

Page N° 2 : La Sécu,

Page N° 3 : La Sécu (suite).

Page N° 4 : L'enfumage du FN !

LA CGT VOUS INFORME : UN PEU D'HISTOIRE ! SÉCURITÉ SOCIALE / MUTUELLE

« Rien ne pourra se faire sans vous »

Cette phrase proclamée par Ambroise CROIZAT à l'adresse des travailleurs le 12 mai 1946 lors de la mise en place de la Sécurité Sociale, nous la faisons nôtre aujourd'hui.

Relevons la tête et les manches pour reconquérir la Sécurité Sociale, la développer et la porter à un niveau d'exigence digne du 21^e Siècle !

LA SÉCURITÉ SOCIALE AU CŒUR DU PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE

La seconde guerre mondiale fait prendre conscience de l'importance d'une solidarité nationale.

Ainsi, le Conseil National de la Résistance intègre à son programme :

« Un plan complet de Sécurité Sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec une gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat ».

Ambroise CROIZAT (Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale dans le Gouvernement Provisoire de novembre 1945 à 1947 ; Secrétaire de la Fédération CGT de la Métallurgie), en signant les ordonnances du 22 mai et des 7 et 30 octobre 1946, va en devenir le maître d'œuvre...

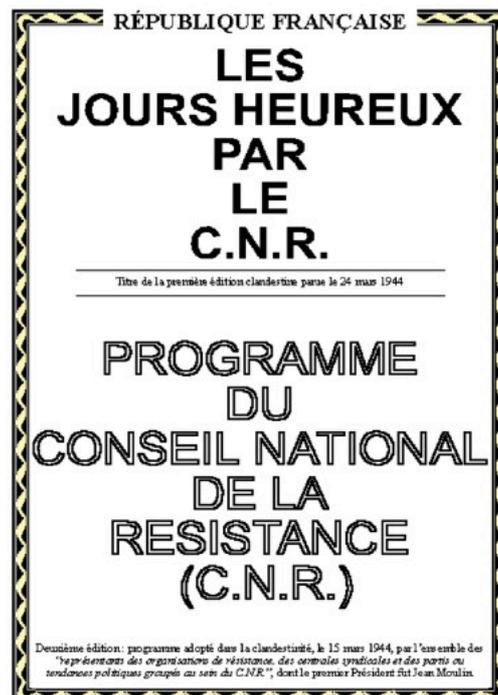
Les principes fondateurs de système de protection sociale français :

La sécurité sociale est le pilier déterminant, qui, à l'origine, avait vocation à couvrir tous les risques.

Pour être en position de reconquête, il faut revenir aux fondements de la Sécurité Sociale qui n'ont pas pu être tous mis en œuvre à l'origine, du fait de résistances corporatistes et autres.

Trois points essentiels de l'ordonnance du 4 octobre 1945 :

- La Sécurité sociale est destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, de couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent.
- Elle intègre dans l'immédiat à la nouvelle institution l'ensemble des dispositifs existants ➔ prise en charge des accidents du travail, assurances sociales, allocations familiales, régimes spéciaux.



- Elle prévoit, d'une part l'harmonisation des législations existantes, d'autre part l'extension, à terme, du champ d'application de l'organisation de la Sécurité Sociale à de nouvelles catégories de bénéficiaires, à de nouvelles catégories de risques et à de nouvelles prestations.

La Sécurité c'est vital !!!

Pour la CGT, la solution pour couvrir de bonne manière la protection en matière de santé est donc le basculement des cotisations mutuelles ou d'assurance sur la Sécurité Sociale, le remboursement à 100 % de tous les frais de santé par la Sécurité Sociale, la gestion des fonds de la Sécurité Sociale par les salariés puisque ce sont eux qui produisent les richesses du pays...

Un financement basé sur le principe solidaire :

**Chacun paye selon ses moyens
et reçoit selon ses besoins.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

464,54 milliards d'Euros

C'est la recette totale des régimes obligatoires de base de sécurité sociale.

* chiffres 2014

Suite à la transcription dans la loi de l'Accord National Interprofessionnel de 2013 (que la CGT avait combattue), une mutuelle obligatoire a été mise en place dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés au 1er janvier 2016.

Le socle de base de cette mutuelle obligatoire est financé à 50% par l'employeur et à 50% par le salarié.

L'Ani qui rend obligatoire la complémentaire santé en entreprise paraît séduisant. Mais derrière cette fausse bonne idée, c'est la poursuite du démantèlement de la protection sociale solidaire qui se joue.

C'est acter le désengagement de la Sécurité sociale du financement des soins courants, ainsi relégués aux bons soins des mutuelles, des instituts de prévoyance et des assureurs !

Il faut stopper les exonérations de cotisations patronales (30 milliards par an, soit la moitié du budget total de l'ensemble des prestations familiales).

Les cotisations sociales doivent être utilisées pour répondre aux besoins grandissants de la population et

Pour celles et ceux qui pensent que la Sécu a toujours existé, et bien non ! La Sécu est née dans la douleur au lendemain de la seconde guerre mondiale qui a engendré toutes les atrocités que nous savons... La Sécu, c'est avant tout la conquête sociale de tous les salariés laissés pour compte soumis à l'arbitraire patronal de l'époque !

Ce qui est créé en 1945, ce n'est pas la Sécurité Sociale dans les circonstances favorables de la Libération, c'est le régime général dans une lutte de classes acharnée !!!

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA SÉCU, NOUS VOUS INVITONS À VOUS DÉPLACER MASSIVEMENT DANS LES SALLES OBSCURES POUR VOIR LE FILM « LA SOCIALE » :

➤ SYNOPSIS

En 1945, les ordonnances promulguant les champs d'application de la sécurité sociale étaient votées par le Gouvernement provisoire de la République. Elles prennent origine dans le programme du Conseil National de la Résistance qui intègre « un plan complet de sécurité sociale [...] avec gestion appartenant aux représentants des intéressés. » Un vieux rêve séculaire émanant des peuples à vouloir vivre sans l'angoisse du lendemain voyait enfin le jour.

Le principal bâtisseur de cet édifice des plus humaniste qui soit se nommait Ambroise Croizat. Qui le connaît aujourd'hui ?

70 ans plus tard, il est temps de raconter cette belle histoire de « la sécu » D'où elle vient, comment elle a pu devenir possible, quels sont ses principes de base, qui en sont ses bâtisseurs et qu'est-elle devenue au fil des décennies ?

Au final, se dressent en parallèle le portrait d'un homme, l'histoire d'une longue lutte vers la dignité et le portrait d'une institution incarnée par ses acteurs du quotidien.



ne doivent pas servir à « gaver » les actionnaires avec l'argent de la Sécurité Sociale.

Nous réaffirmons notre attachement à la protection sociale solidaire pour une prise en charge à 100% des frais de santé.

Propositions pour une vraie protection sociale :

- Conditionner toute aide publique à des mesures favorables à l'emploi, à la reconnaissance des qualifications et aux salaires.
- Transformer la contribution sociale des entreprises sur la base d'une modulation des cotisations pour tenir compte de leur gestion de l'emploi et du travail.
- Mettre à contribution les revenus financiers des entreprises au moins à hauteur de la cotisation des salariés.

LA SANTÉ N'EST PAS UNE MARCHANDISE !

LE SAVIEZ-VOUS ? 4% = taux maximum des frais de gestion de la Sécurité Sociale.

17,5% = moyenne des frais de gestion des Mutuelles

24,6% = moyenne des frais de gestion des Assurances.

L'enfumage du Front national !

Social :

Le masque est parfaitement ajusté, le rôle de composition tout à fait au point : Qu'on se le dise, Marine Le Pen défendrait donc les chômeurs, les travailleurs licenciés, les pauvres contre le « système » qui les broie ! C'est en tout cas le message que la présidente du Front National veut faire passer à grands renforts de déclarations, de communiqués de presse et d'une bonne couverture médiatique.

Bien évidemment sa dénonciation du système ne mange pas de pain. Elle précise d'ailleurs, dans un entretien à Valeurs Actuelles, qu'elle n'est pas favorable à l'interdiction des licenciements boursiers « car on tomberait dans une vision un peu soviétique des choses ». Opposée aussi à la loi travail, dans ses déclarations, personne n'a vu le FN mettre en œuvre quoi que ce soit pour l'abroger. Il n'y a pas besoin de gratter beaucoup pour se rendre compte que derrière le masque social se cache la haine antisyndicale. Cette haine antisyndicale, au moment où les plans de licenciements se multiplient, et dans une situation où les travailleurs ont besoin de leurs outils syndicaux pour se défendre, est un coup de poignard dans le dos de ceux qu'elle prétend défendre.

Economie / Immigration :

C'est en particulier sur l'immigration que le FN argumente en présentant des chiffres faux et des constats que les chiffres avérés contredisent. Par exemple, Marine Le Pen a dit en mars 2013 que « l'immigration coûte 70 milliards d'euros par an ». Elle a omis de mentionner que l'immigration rapporte également de l'argent à la France. Or, en faisant le solde entre ce que l'immigration coûte et rapporte à la France, il est positif de près de 4 milliards d'euros pour la France. Marine Le Pen souhaite sortir la France de l'espace Schengen, et installer des taxes sur l'importation pour permettre de financer des aides aux agriculteurs entre autres... De manière générale, penser protéger notre industrie et notre agriculture par des droits de douanes est une illusion. Ces droits de douanes seraient rejetés par l'OMC et l'Union Européenne et amèneraient des mesures de rétorsion qui réduiraient nos exportations.

L'amalgame est probablement la technique la plus couramment employée par le FN pour mentir aux électeurs. Que des élus de gauche ou de droite soient condamnés pour corruption, et le FN parle de « tous pourris ». Qu'un islamiste commette des attentats, et l'islam n'est pas compatible avec la République. Que des immigrés commettent des délits, et l'immigration est une cause d'insécurité.

Encore lors des débats des élections européennes, Marine Le Pen a déclaré que les gens voient bien qu'il y a trop d'immigrés. Affirmer qu'ils le voient, c'est un sous-entendu raciste. En effet, il est évidemment impossible de distinguer à l'œil nu un immigré d'une personne née en France. Donc, en réalité, dire que les gens voient qu'il y a trop d'immigrés, c'est sous-entendre qu'ils voient qu'il y a trop de personnes qui n'ont pas la peau blanche. Cela permet d'envoyer un message raciste, tout en préservant la possibilité de nier ce racisme. Au demeurant, dans son programme de 2012, le FN prend explicitement la défense des « hommes blancs ».

L'usurpation de la rhétorique républicaine est en particulier une méthode très courante de la part du FN. La technique consiste à employer la sémantique républicaine pour recouvrir un argumentaire qui, sur le fond, reste d'extrême droite. Par exemple, le FN prétend être grand défenseur de la laïcité, valeur républicaine par excellence. Cependant, sur le fond, lorsqu'il parle de laïcité, c'est généralement pour s'attaquer à l'islam. Autre exemple ; le FN revendique être opposé au communautarisme, par essence incompatible avec l'individualisme républicain. Cependant, sur le fond, lorsqu'il parle de communautarisme, c'est en réalité pour être lui-même défenseur d'un communautarisme blanc. Le FN est sélectif lorsqu'il prétend défendre les « racines » de la France. Typiquement, il met en avant les « racines chrétiennes » mais jamais ses racines gréco-romaines. Or, en se fondant sur les racines gréco-romaines, tous les pays méditerranéens ont les mêmes racines que nous...

Le FN ne serait pas d'extrême droite !

Le parti politique alterne sur ce point entre deux lignes contradictoires. Tantôt il prétend n'avoir jamais été d'extrême droite, tantôt il élude mais précise que ses idées ont changé avec le temps. Pourtant, non seulement le FN est toujours d'extrême droite, mais plus précisément, il est pétainiste. De fait, comme le régime pétainiste, il préconise notamment une hiérarchie sociale fondée sur le sang français, une politique nataliste et anti-IVG, homophobe et la liberté de faire de la propagande antisémite. Par ailleurs, comme le régime pétainiste, il s'est choisi Jeanne d'Arc pour icône. En outre, il compte parmi ses fondateurs des anciens collabos ; son tout premier trésorier, Pierre Bousquet, est un ancien caporal SS, et François Brigneau, ancien vice-président du FN, servit dans la Milice du régime de Vichy.

Il reste encore beaucoup à dire sur le programme du FN mais au moins, maintenant vous êtes conscient de ce que vous faites en colportant de la propagande sur les réseaux sociaux ou ailleurs...

Fasciste, raciste, homophobe, collabo... A la CGT on préfère la lutte et la résistance !